



## DOSSIER p.8

### Un nouveau skate park à Andilly

# 10

 **Cardinaud**  
LR ROCHELLE - 05 46 44 47 00

## DOSSIER p.10

### Les associations

p. 4

#### ACTUS

- > Espace convivial Sérigny
- > Nouveau boulanger
- > Repas des aînés
- > 14 Juillet
- > Nouveau lotissement
- > Maison d'hôte
- > Journée citoyenne
- > Campagne urbaine
- > Parking du jardin en folie
- > Travaux salle de réunion communale
- > Nouveaux arrivants
- > Opéra à Andilly

p. 8 et 14

#### MUNICIPALITÉ EN ACTIONS

- > Travaux rue du Grand Moulin
- > Rue du Bel Ebat, rue des Groies
- > Chemin de remembrement
- > Skate Park
- > Evolution rue de la Paix
- > Travaux des écoles
- > L'insertion sociale en renfort de nos espaces verts
- > Enfouissement des réseaux rue des Moulins Sérigny
- > Espace socio-culturel
- > Avancée des travaux « La Passerelle »
- > Téléthon 2016
- > Terre Saine
- > Travaux maison éclusière
- > TAP et ACM « Les mômes du marais »

p. 18

#### VIVRE À ANDILLY

- > État civil
- > Les rendez-vous d'Andilly les-Marais
- > Nous sommes TOUS CITOYENS !

p. 19

#### PORTRAITS DE

#### NOS CONCITOYENS

- > Kléber FOUCHER



Dans le cadre de la **journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, le 25 novembre, Le « réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales Aunis Atlantique » mène, sur notre territoire une campagne de réflexion autour du thème de l'égalité.

Aussi, il vous invite à venir vous joindre à eux à l'occasion de la représentation de « **La Part égale** », spectacle de théâtre et d'humour sur l'égalité des sexes, destiné au tout public à partir de 12 ans et joué par la troupe de « **La D'âme de Compagnie** ».

Entrée libre, à la salle de « l'envol » à Longèves, le vendredi 7 octobre en soirée. L'heure vous sera précisée sur les affiches qui paraîtront à partir du 15 septembre sur les panneaux d'affichages Municipaux.

## FESTI POP

Le dernier 1<sup>er</sup> dimanche de juillet, l'aire naturelle des écluses, à Andilly, a été le théâtre très adapté de la journée festive organisée par le Centre social des Pictons, en collaboration avec les CCAS du territoire et des partenaires sociaux.

Vous avez été nombreux à venir partager un pique-nique champêtre sous les arbres dans une ambiance « guinguette », à venir vous relaxer sur les fauteuils de l'espace lecture de la Bibliothèque « Le livre nomade » et à avoir humé cet air de fête estivale dans ce si joli cadre arboré en écoutant le petit groupe de musique du Canton de Marans « Wind Space ».

La friperie du secours Catholique a été très appréciée et la « zumba party » en a fait danser plus d'un.

Installé non loin du stand de barbes à papa et de la buvette gourmande, le petit manège « Le Bel Imaginaire » proposait aux parents un moment de pédalage, pour le plus grand bonheur des enfants.

Pour les plus grands, l'attraction « Accroland » de la société Concept évènement, installée non loin de l'espace des joueurs de boules, accueillait les plus sportifs.

Le Centre social des Pictons envisage d'ores et déjà de solliciter la Municipalité pour la mise à disposition de ce site à l'occasion d'une deuxième édition de cette manifestation en 2017.

## OCTOBRE ROSE



Voilà déjà plus de 20 ans qu'Octobre Rose sensibilise les femmes au cancer du sein. Cette année encore, on se mobilisera pour la recherche en arborant son symbolique ruban rose !

S'ils étaient détectés plus tôt, beaucoup de cancers pourraient être guéris ! La campagne de dépistage organisé du cancer du sein, coordonnée par l'association LUCIDE 17 pour la Charente Maritime, est engagée depuis plusieurs années. Grâce à ce programme, entre 2004 et 2013, 1 988 cancers ont été dépistés pour notre département, ou plus d'une femme sur deux participant désormais.

Ce dispositif d'information et de sensibilisation est destiné à encourager les femmes âgées de 50 à 74, à passer, chaque année, un examen de dépistage, remboursé par la Sécurité Sociale.

Cette année encore, Les membres du CCAS d'Andilly enrubanneront symboliquement quelques arbres de la Commune, en soutien à cette cause de santé publique.

**Pour plus d'information sur Le site de « Lucide 17 » :**  
<https://depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr>



# Sommaire

## ACTUS

- > Espace convivial Sérigny
- > Nouveau boulanger
- > Repas des aînés
- > 14 Juillet
- > Nouveau lotissement
- > Maison d'hôtes
- > Journée citoyenne
- > Campagne urbaine
- > Parking du jardin en folie
- > Travaux salle de réunion communale
- > Nouveaux arrivants
- > Opéra à Andilly

## MUNICIPALITÉ 8 et 14 EN ACTIONS

- > Travaux rue du Grand Moulin
- > Rue du Bel Ebat, rue des Groies
- > Chemin de remembrement
- > Skate Park
- > Evolution rue de la Paix
- > Travaux des écoles
- > L'insertion sociale en renfort de nos espaces verts
- > Enfouissement des réseaux rue des Moulins Sérigny
- > Espace socio-culturel
- > Avancée des travaux « La Passerelle »
- > Téléthon 2016
- > Terre Saine
- > Travaux maison éclusière
- > TAP et ACM « Les mômes du marais »

## DOSSIER

- > Les associations

## VIVRE À ANDILLY

- > État civil
- > Les rendez-vous d'Andilly-les-Marais
- > Nous sommes TOUS CITOYENS !

## NOS CHERS

## CONCITOYENS

- > Kleber Foucher

## INFOS PRATIQUES



4



## Édito

Madame, Monsieur,

Les vacances sont dorénavant un souvenir et la rentrée scolaire a sonné le retour au travail pour nombre d'entre vous. Pendant cette période estivale, l'équipe municipale a continué à œuvrer pour construire l'avenir d'Andilly en pilotant d'importants travaux sur nos bâtiments communaux ou en investissant sur de nouvelles structures.

L'école primaire d'Andilly aura vu le changement des portes extérieures des classes et l'installation de vidéos projecteurs avec écrans, en attendant de faire de même sur Sérigny. Les ouvertures de la salle de réunion attenante à l'église auront été remplacées, celles de la maison éclusière le seront quant à elles dans le courant du mois de septembre. Par ailleurs, la commune a installé un pare-ballons et un espace de convivialité à Sérigny permettant de développer une notion qui m'est chère, le « vivre ensemble ».

Attendu par beaucoup de jeunes de notre commune, le mois de juillet aura surtout vu l'implantation d'un Skate-Park à côté du city stade. Cette structure de glisse, à destination de notre jeunesse, était un objectif du conseil municipal des jeunes, une réalisation voulue par l'équipe que je conduis.

D'autres travaux, comme la poursuite de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement rue du Grand Moulin ou l'achèvement d'une aire de stationnement de 20 places aux abords du Jardin en Folie se poursuivront en septembre.

C'est également à cette période que débiteront les travaux de l'espace socio-culturel. Ce projet majeur et structurant permettra là, encore à notre commune de proposer une offre de service de grande qualité. Ce projet, comme ceux évoqués précédemment, n'a pu voir le jour que par l'apport d'importantes subventions. Pour cette construction, sur un budget total de 320 000€, ce n'est pas moins de 210 000€ d'aides qui ont été obtenues.

Ce travail d'élaboration et de recherche de subventions auprès de toutes les institutions publiques est le préalable indispensable au lancement de ces projets. Ils permettent avant tout de construire le présent par des réalisations indispensables sans amputer financièrement l'avenir. Pour toutes les installations et les travaux que nous avons lancés (espace de convivialité, skate-parc, ouvertures écoles et maison éclusière...), c'est à chaque fois entre 20 et 30% de subvention sollicitée et obtenue.

Afin de pallier l'absence, fort préjudiciable, des brigades vertes mandatées dans le passé par la CDC Aunis Atlantique, la commune a sollicité au cours du mois de juillet le chantier École de la Briqueterie. Ce chantier d'insertion sociale a suppléé nos services techniques pour l'entretien des espaces verts et pour le nettoyage des trottoirs tout en proposant un premier retour à l'emploi pour des personnes en difficulté.

Enfin, le mois de septembre est aussi la période pour les associations de retrouver leur pleine activité. Vous pourrez lire dans les pages du dossier central les événements qui animeront la rentrée de nos nombreuses associations locales et le calendrier de leur reprise.

C'est également en septembre que l'équipe municipale accueillera les nouveaux arrivants d'Andilly autour d'un verre de l'amitié et d'une présentation de notre territoire. Toujours lors de cette rentrée, nous accueillons avec plaisir un nouveau boulanger sur notre commune. Souhaitons-lui la bienvenue et soutenons notre commerce local !

Bien cordialement,  
Sylvain Fagot

facebook

Suivez-nous sur : [www.facebook.com/mairieandilly](http://www.facebook.com/mairieandilly)

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N°9 | Sept.-Oct.-Nov. 2016

Mairie d'Andilly 30, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais

Tél. 05 46 01 40 17 • Fax 05 46 68 13 28 • E-mail : [accueil@andillylesmarais.fr](mailto:accueil@andillylesmarais.fr) • [www.andilly.fr](http://www.andilly.fr)

Directeur de la publication : Sylvain FAGOT, Maire

Rédaction : Alain BELLOUARD [alain.bellouard@andillylesmarais.fr](mailto:alain.bellouard@andillylesmarais.fr)

Photos : Mairie, Club Photo-vidéo • Création & mise en page : SOADDICT - [www.soaddict.com](http://www.soaddict.com)

Impression : IMPRIMERIE ROCHELAISE sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240

Dépôt légal n° 1171 • Tirage 1 200 exemplaires





## ESPACE CONVIVIAL SÉRIGNY



L'espace devant l'école de Sérigny, devenu le centre névralgique du village, se devait d'avoir une installation pour mieux recevoir les parents et les nounous à la sortie de l'école. C'est chose faite avec la mise en place d'une table et bancs à côté du terrain de sport. Cet espace de convivialité permet à qui le souhaite de venir s'installer pour un pique-nique, une discussion ou tout simplement pour attendre la sortie des enfants de l'école.

Dans le même esprit du mieux vivre ensemble, un pare-ballons a été installé pour permettre aux plus sportifs d'utiliser le terrain sans créer de gêne pour les voisins.

## NOUVEAU BOULANGER

Après l'annonce faite par le précédent boulanger de vouloir fermer son dépôt de pain, la commune a tout mis en œuvre pour lui trouver un remplaçant. C'est chose faite avec l'arrivée de Olivier DELAUAUD, boulanger à Angliers, qui ouvrira son dépôt de pain suivant les horaires :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

de 7h30 à 10h, de 11h à 12h45 et de 16h à 19h.

**Le samedi et le dimanche**

de 7h30 à 12h45. Fermeture le mercredi.

L'ouverture aura lieu le samedi 10 septembre.

Une inauguration aura lieu le samedi 17 septembre à 17h.

Souhaitons lui la bienvenue !



## REPAS DES AÎNÉS

Comme tous les ans, la commune organisera le repas des aînés. Avec l'arrivée de la nouvelle salle « La Passerelle », la date du repas sera repoussée au début de l'année 2017

afin de profiter des nouvelles installations de cette salle. La date définitive sera communiquée ultérieurement.

## 14 JUILLET

C'est sous un beau soleil que le stade a accueilli les festivités du 14 juillet. L'après-midi, dès 15h, les associations andillaises ont proposé dans la bonne humeur, des ateliers et des jeux pour le bonheur des petits et des grands : pêche à la ligne, maquillage, chamboule-tout, arts créatifs, jeux sur le jardin, musique, palets. Les structures gonflables ont aussi attiré un nombre important de jeunes de la commune.

La paëlla concoctée pour la seconde année par Ivan Hiebel et Yann Riggi a été servie sous chapiteau par les élus de la commune, tandis que la buvette était tenue par l'ACCAS. Plus de 370 personnes ont répondu cette année à l'appel. Un record !



À la nuit tombée, la retraite aux flambeaux a été encadrée par les bénévoles du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). 120 lampions ont été distribués aux plus petits. Le traditionnel feu d'artifice a vu le ciel s'embraser pour le plus grand plaisir de tous. Le bal a clôturé cette belle fête nationale. La commune remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet événement.



## MAISON D'HÔTES

## NOUVEAU LOTISSEMENT À SÉRIGNY

Dans les mois prochains, un nouveau lotissement, « Les Terres du Levant », va voir le jour à Andilly les Marais.

Situé à l'est de Sérigny, près de la rue des Versaines, ce nouveau quartier sera composé de 12 terrains de 800m<sup>2</sup> à bâtir libres de constructeur.

**Pour plus d'informations sur ce projet, n'hésitez pas à contacter GPM Immobilier :**

Par téléphone au 05 46 370 300

ou par mail à [contact@gpm-immobilier.com](mailto:contact@gpm-immobilier.com).



Tout nouvellement installés à Sérigny, depuis début juillet 2016, Pascale et David seront heureux de vous accueillir dans leur Maison d'hôtes « Khali'n'K » (anciennement « Les Vieilles Tantes »).

Cette maison traditionnelle charentaise dispose de quatre chambres au style personnalisé, ainsi qu'une piscine dans le jardin arboré.

N'hésitez pas à visiter notre site web ou à nous contacter :

**David KISIEL** : 06 32 91 06 53

**Pascale TALANDIER** : 06 20 78 79 88

**Mail** : [khalink17@gmail.com](mailto:khalink17@gmail.com)

**Site** : <http://khalink.e-monsite.com/>

**Adresse** : 3 petite Rue de Bel Air à Sérigny





## JOURNÉE CITOYENNE

« Faire ensemble pour mieux vivre ensemble »

Après la première journée citoyenne, un certain nombre de participants avaient émis le souhait qu'une deuxième journée de ce type se déroule en automne.

La municipalité a entendu l'appel et organisera :

une deuxième journée citoyenne  
**SAMEDI 15 OCTOBRE 2016**

Afin de préparer cette journée, tous les volontaires sont conviés à :

la réunion publique d'information  
**MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016**  
à 20h30 à la salle des fêtes.

Il s'agira de prédéfinir l'organisation de cette journée : distribution des bulletins d'inscription, définition des chantiers, répartition des tâches.



## CAMPAGNE URBAINE

Andilly va vibrer au rythme des activités et des sons proposés par le festival Campagne Urbaine. Pour la deuxième année consécutive, la commune, le collectif marandais La Pluie qui Chante, Madnéom et le CMJ organisent ce rendez-vous des cultures urbaines à destination de notre jeunesse. Le 24 septembre, de 14h à minuit, au stade, venez vous initier aux rollers, skate, hip-hop, sérigraphie et slakeline... Des concerts, des animations comme des démonstrations vous attendent. Buvette et restauration sur place. Accès gratuit.

## PARKING DU JARDIN EN FOLIE



La rue du Grand Moulin se trouve maintenant dotée d'une aire de stationnement éclairée prévue pour une vingtaine de véhicules. Il faut s'engager dans la ruelle menant au Jardin en Folie pour le constater. Depuis

le mois de juin, les services techniques communaux, avec l'aide de Christophe Boucard, ont terrassé et mis en place une couche de gravillons bleus propres au stationnement. Afin de préserver le dynamique jardin associatif une barrière en bois délimitera le périmètre. Elle sera amovible afin que l'association puisse organiser ses trocs de plants sur un grand espace. Dans un souci de recyclage et de moindre coût, les matériaux utilisés proviennent des travaux récemment réalisés par la commune : rabotage de la chaussée rue de la Paix, remblais des haies du stade. Espérons que la création de ce parking permettra de délester le stationnement gênant sur la rue du Grand Moulin et de ses alentours

## TRAVAUX SALLE DE RÉUNION COMMUNALE



La commune d'Andilly poursuit ses activités de rénovation dans le but de pérenniser et dynamiser le centre bourg. La petite salle attenante à l'église Saint Nazaire va se voir doter de nouvelles

ouvertures. Ces travaux réalisés par l'entreprise Robin de Marans pour un montant de 3 922,53 €/ht permettront d'assainir ce lieu et d'envisager un chantier d'isolation et peinture plus conséquent. Cette salle viendra compléter l'ensemble de l'espace socio-culturel à venir. Le Conseil Départemental a été sollicité pour une subvention à hauteur de 25 %.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme tous les ans la commune organise la cérémonie des nouveaux arrivants. Le **samedi 24 septembre à 11h**, M. le Maire accueillera tous les nouveaux arrivants qui le souhaitent. Ce sera l'occasion de leur distribuer le « Guide d'accueil des nouveaux arrivants ».



**Récital en 4 actes**  
**Gounod, Wagner, Gluck, Mozart, Bizet, Offenbach**

abienne Cellier-Triguel, soprano  
 osselin Michalon, baryton  
 ylvie Peteilh, comédienne  
 Iassanori Kobiki, pianiste

**COCKTAIL D'OPERA**

**ANDILLY**  
**SALLE DES FETES**  
 Vendredi 7 octobre 2016 à 20h30  
 Tarifs : 5€, gratuit (- de 12 ans)  
 Réservation : Mairie d'Andilly 05.46.01.40.17

Soirée organisée par la Commune d'Andilly et avec la participation des enfants de l'école élémentaire d'Andilly  
**Dans le cadre des JOURNEES OPERA de Voix d'Aunis**  
Avec le concours financier de La Région Nouvelle Aquitaine, le Pays d'Aunis, le Conseil Départemental 17, la CDC Aunis-Atlantique et le soutien de Planos & Vents

## OPÉRA À ANDILLY

Cocktail d'opéra est le nouveau spectacle proposé par Voix d'Aunis avec le concours de la Mairie d'Andilly. Le vendredi 7 octobre, à 20h30, à la salle des fêtes, ce sont Mozart, Gounod, Wagner, Gluck, Bizet et Offenbach qui seront à l'honneur. Ce récital en quatre actes sera interprété par une soprano, un baryton, une comédienne accompagnés par un pianiste et surtout par les enfants de l'école élémentaire d'Andilly. Ces derniers bénéficieront d'interventions de Fabienne Cellier-Triguel, chanteuse et de l'aide de leurs enseignantes afin de les préparer à monter sur scène. Riche expérience pour eux, nous l'espérons.

Ce spectacle unique est rendu possible grâce à l'appui financier du conseil départemental de la Charente Maritime, et des autres partenaires institutionnels, tels la Région, le Pays d'Aunis et la CDC Aunis Atlantique. Billetterie en mairie (5€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans). Buvette à l'entracte.



## TRAVAUX RUE DU GRAND MOULIN



Durant tout le mois de juillet, la remise en état du réseau d'eau et d'assainissement de la rue du Grand Moulin a engendré quelques désagréments, et nous tenons à remercier les riverains qui ont dû s'adapter à la gêne occasionnée.

Le chantier coordonné par la société SOGEA a repris fin août et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'octobre. Cette



réfection des réseaux est un préalable à celle de la voirie et à l'aménagement plus global de cette rue. Le département devrait débiter, dans la continuité de ce chantier, celui de la réfection de la partie haute de la rue du Grand Moulin. Après la rue de la Paix, c'est le second axe principal de notre commune qui va être réaménagé qualitativement.

## RUE DU BEL ÉBAT RUE DES GROIES



La route départementale 202, rue des Groies est un axe très utilisé et la vitesse de circulation beaucoup trop importante. Aussi, en concertation avec le Conseil Départemental, un dispositif va être mis en place au croisement de la rue des Groies et de la rue du Bel Ébat. Deux « STOP » seront implantés sur cette intersection afin de ralentir les véhicules sur cette route.

## CHEMIN DE REMEMBREMENT

Dans la continuité de la rue SAINT NICOLAS, la portion de route qui mène à la rue des GROIES (RD202) est classée comme chemin agricole. Aussi dans un souci de mieux desservir le nouveau lotissement, la municipalité a acquis une portion de terrain agricole à M. GORCHON.

Pour un montant de près de 12 500 €, le projet est d'élargir cette voie et d'autoriser la circulation à double sens tout en créant un cheminement piéton. Ce projet, à l'étude chez différents concessionnaires, ne sera réalisé qu'après finalisation de la deuxième tranche du lotissement.

## SKATE PARK



Petits et grands, en rollers, skates-boards, trottinettes ou BMX, tous sont heureux de pouvoir évoluer sur les différents modules mis en place depuis fin juillet près du stade. Pour un montant de 16 000€, la commune a voulu investir en direction des jeunes comme cela avait été évoqué lors de la campagne municipale. Roulant, spacieux et aux normes, ce « skate park » semble être aussi « trop de la balle, chan-mé » aux dires des nombreux jeunes utilisateurs. Alors avant d'envoyer « ollie, tail 180, bunny hop ou slide et flip », pensez à vous protéger : casque, genouillères et gants semblent indispensables.

De plus, nous vous rappelons que la pratique sur le site se fait sous la responsabilité des parents...



## EVOLUTION RUE DE LA PAIX

Le dispositif de stationnement voulu par la municipalité et installé par le conseil départemental semble répondre en grande partie aux attentes initiales : limiter la vitesse, réduire l'impact des poids lourds et générer du stationnement.

Suite au retour d'expérience de ces derniers mois et aux observations de nos administrés, quelques modifications vont être apportées par le Conseil Départemental.

Un sens de priorisation entre les véhicules entrant et sortant sera mis en place au niveau de la première aire de stationnement en venant de VILLEDoux. Sur ce même îlot, une place de stationnement sera effacée pour permettre aux véhicules de se rabattre plus facilement.

Plus en amont, au niveau des arrêts de bus, après le croisement avec la rue du Bel Ébat, deux coussins berlinois (ralentisseurs en résine) seront posés pour limiter la vitesse de circulation. Ce dispositif engendrera un passage en zone 30 de l'entrée de la commune jusqu'à sa sortie.



## TRAVAUX DES ÉCOLES

Les vacances d'été étant propices aux travaux dans les écoles de notre commune, l'équipe municipale a décidé d'entreprendre la rénovation des ouvertures de l'école primaire d'Andilly en changeant les portes d'accès des classes du bâtiment le plus ancien. Le changement de ces 4 portes a été confié à l'entreprise Robin pour un montant de 7 479,48€/ht. Une subvention à la commission scolaire du Conseil départemental a été sollicitée pour cette rénovation. En complément de ces travaux, la commune a



également équipé les classes primaires de vidéos projecteurs avec écrans par le biais du Syndicat Informatique de Charente-Maritime. Ces équipements ont été installés au mois d'août pour un montant de 2 194,94€/ht. À l'école maternelle, ce sont les sols du réfectoire qui ont été en partie refaits suite à des infiltrations d'humidité importantes. L'entreprise Bariteau est intervenue pour un montant de 3 950,78€/ht.

## L'INSERTION SOCIALE EN RENFORT DE NOS ESPACES VERTS

Afin de pallier l'absence des brigades vertes missionnées par la CDC Aunis Atlantique, une absence qui se fait cruellement remarquer depuis le début de l'année, la commune a du faire appel à une prestation de service extérieure pour assurer l'entretien de ses espaces publics. Pour effectuer ces travaux d'entretien et de désherbage manuel, M. le Maire a fait mandater le Chantier École de La Briquetterie pendant une semaine pour prêter main forte à nos employés communaux. Au-delà de la prestation technique, c'est également sur un soutien fort à l'emploi et à l'insertion sociale sur notre territoire que la commune s'est engagée.



## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DES MOULINS SÉRIGNY

En avril 2015, le conseil municipal votait la réalisation de l'enfouissement des réseaux pour la rue des moulins à Sérigny. Après de multiples relances auprès du SDEER (syndicat d'éclairage et d'électrification rural) pour opérer ces travaux, le chantier d'enfouissement devrait débuter en octobre prochain.

## LES ASSOCIATIONS

Les associations d'une commune, c'est le baromètre du dynamisme de la commune et du savoir vivre ensemble. La commune d'Andilly compte 30 associations, ce qui la place en tête des communes de la CDC. Les associations c'est aussi, et surtout, des bénévoles. Ceux qui au

quotidien font que les animations se déroulent sans incident, ceux qui ferment la salle quand tous sont partis. Dans ce numéro, nous avons voulu rendre hommage à tous ces bénévoles et à toutes ces associations en les mettant en avant. Nous soutenons nos associations, soutenez-les en vous inscrivant !

### THÉÂTRE LES COPAINS DU MARAIS



La saison théâtrale reprendra courant septembre avec à ce jour 3 hommes et 8 femmes. La pièce est en cours de recherche. Les prochaines représentations auront lieu en mars 2017.

**Pour tous renseignements :**  
Responsable M. Gillibert  
Tél. 05 46 01 44 69.

### SECTION YOGA



Le yoga reprendra le mardi 13 septembre 2016 à la salle des fêtes d'Andilly place de l'église.

Horaires de 17h30 à 18h45 ou de 19h à 20h15.

Inscriptions sur place. Il vous sera demandé, un certificat médical, une cotisation pour l'année à l'amicale laïque de 27,50 €. Les cours sont à régler directement au professeur Laurent RONCAJOLI. Pour les personnes déjà inscrites l'année dernière, le certificat médical n'est pas nécessaire.

**Pour tous renseignements :**  
Mme Gillibert  
Tél. 05 46 01 44 69.

### ÉCOLE DE MUSIQUE « ACCORD PARFAIT »



L'école de musique « Accord Parfait » est une association soutenue financièrement par la CDC Aunis Atlantique, et par la commune d'Andilly pour les locaux mis gracieusement à sa disposition, ainsi que la commune de Marans pour le prêt d'une salle.

Nous voulons que notre école soit performante ; que nos élèves deviennent des musiciens accomplis, ayant une bonne formation musicale (solfège, rythme, harmonie, chant choral, percussions), qu'ils suivent des cours particuliers d'instrument, donnés par des professeurs diplômés et qu'ils travaillent en groupe autour d'un projet commun (orchestre, groupe rock, musique actuelle...).

L'année passée, les professeurs se sont groupés par deux ou trois pour organiser des « petites auditions » qui permettent aux parents de constater les progrès de leurs enfants.

Nous avons aussi organisé un spectacle musical « VOYAGE » qui a eu un beau succès. Nous remercions tous les parents, grands parents et amis qui sont venus. Nous referons un spectacle au printemps 2017.

Un de nos professeurs, Marie Pierre Renaud, a quitté l'école pour une autre école avec plus d'élèves en flûtes. Pour fêter son départ, avec ses élèves, nous avons eu droit à une aubade dans le jardin de Léone, ce fut un moment

magique, nous lui souhaitons « bonne route ». Nous accueillons avec plaisir un nouveau professeur : Mme Caroline Orzan.

Les inscriptions seront prises le 2 septembre à partir de 18h, les anciens élèves ayant bénéficié d'une préinscription leur permettant de signaler leurs choix horaires.

**Présidente :** Caroline SOULIE,  
**Trésorière :** Annie BENETEAU,  
**Secrétaire :** Colette BELLOUARD ;

**Pour nous joindre :**  
ca-accord-parfait@googlegroups.com  
Tél : 06 15 13 21 22.

### ASEPT POITOU-CHARENTE



Une association qui donne de la vie aux années.

Un programme d'éducation à la

santé conçu par la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Ce programme vise à encourager les comportements favorisant un vieillissement réussi.

Le cycle les **Ateliers du Bien Vieillir** (ABV) est un programme d'éducation à la santé pour les personnes à partir de 55 ans.

Les thèmes développés sont le bien vieillir dans sa tête et dans son corps, l'alimentation, les organes des sens, le sommeil, le risque osseux, les médicaments et l'hygiène bucco-dentaire.

Le cycle de 8 ateliers de 2h30 par groupe de 10 à 15 personnes, 20 € les 8 séances. Tout public à partir de 55 ans. Prochain cycle du jeudi 3 novembre au mercredi 14 décembre 2016 (le jeudi 15 étant avancé au mercredi) plus une séance bilan le jeudi 16 mars 2017. Il reste 5 places pour ce prochain cycle.

**Renseignements et inscriptions**



avant le 17 octobre 2016, auprès de  
**Christine Blanchart :**

Par téléphone au 09 52 10 23 53

Par mail [christine.blanchart@sfr.fr](mailto:christine.blanchart@sfr.fr)

## ÉCOLE DE YOSEIKAN BUDO ANDILLAISE



Pour la saison 2016/2017 on multiplie par 3, on retient tout... et on recommence !

Les effectifs progressent dans chaque catégorie, et la demande s'intensifie. Nous avons donc décidé de revoir l'organisation de l'équipe pédagogique et d'augmenter le nombre de créneaux horaires.

Ainsi, à la faveur de passages de grades réussis en fin de saison dernière, Sébastien Dérand, président de l'association et enseignant et Christophe Boutin, secrétaire et enseignant ont obtenu leur 2<sup>ème</sup> DAN .

Tous deux officieront à temps partagé sur la section ANDILLAISE assistés (pour les cours enfants et adolescents) de Axel DERAND, élevé au grade de 1<sup>er</sup> KYU (ceinture marron), et qui du haut de ses 14 ans va suivre une formation qualifiante d'Assistant Fédéral.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, le club a vu trois autres de ses membres réussir leur examen : Margaux DELACHERIE enseignante et championne de France 2016, elle aussi promue au 2<sup>ème</sup> DAN, François PLAZANET et Jean-David MARCHAND ayant tous deux validé le 1<sup>er</sup> DAN (la ceinture noire).

Jean-David pour sa part suivra une formation d'Animateur Fédéral (DAF) et prendra en charge les cours compétiteurs sur LA ROCHELLE, libérant Christophe pour sa nouvelle « affectation » à la salle de SERIGNY.

Nous pourrions compter sur une équipe pédagogique élargie, toujours plus compétente et ouverte sur la relève et la jeunesse. Le YOSEIKAN BUDO est axé sur le partage, le respect, la transversalité et l'entraide ; et il est important et motivant que des jeunes comme Axel s'engagent dans la transmission de ce qu'ils ont appris et apprennent toujours.

« Un Art Martial Vivant » telle est la devise du Maître Hiroo MOCHIZUKI ; fondateur du YOSEIKAN BUDO ; élevé lui au grade de 10<sup>ème</sup> DAN le jour de ses 80 ans. C'est ainsi le premier à obtenir pareille distinction au sein de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées et le troisième seulement en France (après deux JUDOKAS) .

Tout ceci augure de grandes et belles choses à vivre ensemble. Alors à vos kimonos, et rendez-vous sur les tatamis dès la mi-septembre.

**Informations :** [www.aramy.fr](http://www.aramy.fr)

**Contact :** [info@aramy.fr](mailto:info@aramy.fr)

**Sébastien Dérand :** 0632905895

**Christophe Boutin :** 0674526973

## LES ZOZOS D'AUNIS

**31 octobre : Fête de la citrouille**



La fête de la citrouille 2015 a marqué les esprits de nombreux démons et sorcières pourtant habitués à toutes sortes de facéties.

Il faut dire que les ZOZOS D'AUNIS leur avaient réservé un accueil à la hauteur de l'événement !!!

Une décoration de la salle des fêtes à faire trembler les plus terribles des diabolins,

Un goûter pour les enfants déguisés,

Un festin du diable suivi d'un spectacle de cabaret qui a enchanté tous les participants.

C'est donc sans hésitation que les sorcières, démons, et autres figures maléfiques ont, accepté de répondre favorablement à l'invitation des ZOZOS D'AUNIS de revenir à ANDILLY pour leur rassemblement annuel le lundi 31 octobre prochain.

Afin de donner encore plus de couleur à cette sympathique manifestation, la fête pourrait commencer par un défilé de caisses à savons dans lesquelles prendraient place les miss citrouille et leurs princes (pas tellement) charmants. Amis bricoleurs place à votre imagination pour fabriquer ces caisses !

Le défilé arrivera naturellement à la salle des fêtes qui réservera cette année encore des surprises de taille sur le plan décoration. Un goûter sera offert par les ZOZOS D'AUNIS à tous les participants déguisés.

Naturellement comme l'année dernière la soirée se terminera par un repas spectacle de cabaret préparé par les ZOZOS D'AUNIS.

Réservez d'ores et déjà votre soirée, plus de détails dans les gazettes à venir.

**Contacts :** Yves GAGNIER

**Tel :** 06 06 53 86 73

## LE JARDIN EN FOLIE

**Troc du 8 octobre 2016**

Le troc l'automne de l'association le jardin en folie se déroulera le samedi 8 octobre 2016 de 10h à 17h à Andilly.



En plus d'échanger ou d'acquérir des plants, se tiendra un vide jardin où vous pourrez proposer des outils, des tondeuses, des tuyaux d'arrosage, des graines, des éléments de décoration...

**Inscription obligatoire pour le stand :**  
Tél. 06 85 55 48 23, prix forfaitaire 3€.

Le concours organisé pour les écoles et les particuliers aura pour thème le land art. L'idée est de réaliser une oeuvre dans le cadre de la nature avec des matériaux et/ou des minéraux. Le club photo d'Andilly viendra auparavant photographier les réalisations. Les photos seront exposées le jour du troc mais aussi lors d'une exposition.

Restauration rapide salée et sucrée ;  
vente de confitures maison et de soupes.

**Renseignements :** 06 85 28 70 69 et  
lejardinenfolie17@gmail.com



## A.S. ANDILLY

Après la trêve estivale, c'est déjà reparti pour les footballeurs de l'A.S.A. En effet, depuis le 2 Août, les joueurs seniors ont repris l'entraînement et préparent activement la nouvelle saison. Idem pour les catégories U17 et U15 en entente avec le club voisin le FC Nord 17, ils ont retrouvé les terrains depuis le 16 Août.

Pour les plus jeunes, la rentrée de l'école de football a eu lieu le mercredi 31 août.

Deux équipes seniors (Div 3 & Div 4), une équipe loisir pour les plus anciens et dès l'âge de 5 ans pour les jeunes, l'école de football sera ravie de vous accueillir au sein de ses différentes catégories. Tout nouveau joueur(se), dirigeant(e), éducateur(trice) sera le(la) bienvenu(e) au sein de notre club.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

**Seniors :** Tél. 06 22 68 48 94

**Loisirs :** Tél. 06 27 80 37 84

ou 06 46 63 11 27

**Ecole de Football & Jeunes :**

Tél. 06 78 91 75 61

Retrouvez toute l'actualité du club en direct sur notre profil facebook AS Andilly ou sur [www.asandilly.com](http://www.asandilly.com)

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE À ANDILLY



Les cours reprennent le lundi 12 septembre 2016 et s'adressent à tous à partir de 13 ans.

Deux cours en musique, salle des Fêtes à Andilly :

- Lundi matin de 9h30 à 10h30, avec Claire : cardio-respiratoire (pour le souffle, la mémoire et la coordination), renforcement musculaire, entretien et remise en forme ludique, avec différents matériels (steps, barres et bracelets lestés, ballons...).
- Jeudi soir de 20h30 à 21h30, avec Valérie : Zumba Fitness et renforcement musculaire (abdos, fessiers, taille, etc.).

Pour vous inscrire pour l'année 2016/2017, il vous faut :

- Un certificat médical
- 3 enveloppes timbrées et libellées à votre adresse
- La cotisation de 63€

Possibilité de venir tester les cours avant de s'inscrire !

**Pour tous renseignements :**

contactez Isabelle Desgranges

Tél. 09 62 02 24 54

ou [isa.desgranges@wanadoo.fr](mailto:isa.desgranges@wanadoo.fr)

## TENNIS CLUB ANDILLY

Cette saison 2015/2016 qui se termine aura été d'un très bon cru. Plus de vingt-cinq de nos compétiteurs et compétitrices ont amélioré leur classement FFT. Les équipes féminines et masculines qui ont représenté le club dans les championnats se sont bien illustrées tout au long de l'année.

Le professionnalisme de nos enseignants, la qualité de nos infrastructures, entretenues par nos bénévoles et nos agents communaux, nous permettent de vous offrir les meilleurs services pour la pratique du tennis.

Les cours collectifs débiteront le lundi 19 septembre pour finir mi juin 2017.

Les tarifs restent inchangés à 120€ pour l'école de tennis à raison de d'un cours d'1h/semaine, à 80€ pour une adhésion adulte compétition

comprenant la licence à la FFT (29€ ) et pour les couples, la 2nde inscription passe à 60€. Au sein de l'école de tennis pour les plus jeunes, en loisirs ou en compétition pour les adultes, le tennis club sera heureux de vous compter parmi ses adhérents pour cette nouvelle saison 2016/2017.

Pour plus d'infos [www.tcandilly.fr](http://www.tcandilly.fr)

## CLUB LOISIRS & DÉTENTE ANDILLY-SERIGNY

Briser l'isolement et s'ouvrir aux autres est l'objectif de notre association. Quelque soit votre âge, le lien social concerne tout le monde.

Venez le mardi de 14h à 17h environ, salle centrale pour passer un moment de détente en jouant à la belote, au tarot, au scrabble, à divers jeux de société ou tout simplement pour discuter et partager le goûter.

Le mercredi matin, rendez-vous sur la place de l'église à 10h pour une marche de quelques km, chacun à son rythme.

D'autres occupations peuvent être envisagées. Contactez-nous pour partager vos idées, vos connaissances, votre savoir-faire.

## Sorties

Jeudi 15 septembre en Vendée, visite guidée du Musée du Chocolat, repas, découverte de l'univers des plantes, de la cuisine sauvage, balade commentée en barque - prix : 64 €.

En partenariat avec le groupe associatif Siel Bleu, le club organise un atelier Gym prévention-santé tous les vendredis, à partir du 9 septembre 2016, salle des fêtes d'Andilly, 9h15 à 10h15. C'est une activité physique adaptée et ludique en cours collectifs pour les personnes de plus de 60 ans. Les possibilités de chaque participant et l'autonomie de la personne sont strictement respectées. L'activité est encadrée par un professionnel diplômé d'une licence en activités physiques adaptées.

## Adhésion au club

Septembre à fin décembre 2016 : 7 €

Janvier à décembre 2017 : 12 €

Participation aux ateliers : 15 €/mois

## Pour plus de renseignements :

Mme Hélène Le Creurer (Présidente du Club LOISIR & DETENTE)

Tél. 05 46 01 41 00

ou Stéphanie Guibert (Responsable Départementale de Charente-Maritime Siel Bleu) au 06 98 03 06 48 ou par mail [stephanie.guibert@sielbleu.org](mailto:stephanie.guibert@sielbleu.org).



**ZUMBA®**

Luma Forme Fit and Dance vous propose des cours de Zumba kids 7 à 10 ans de 17h45 à 18h30, du piloxing/strong by zumba de 18h30 à 19h15 et pour finir Zumba à partir de 14 ans de 19h15 à 20h15.

Cours d'essai gratuit pendant les portes ouvertes du 5 au 9 septembre 2016

Contact : Vanessa 06 02 71 73 82

## LA SYMPHONIE CRÉATIVE

Cette association d'ateliers de loisirs créatifs PARENTS/ENFANTS, a vu le jour en septembre 2015. Depuis, les familles se réunissent à Andilly dans les locaux des TAP de l'école primaire, les samedis matins. « *Je suis bien avec vous, j'apprends pleins de choses créatives, on s'amuse, on rigole* » confie une fidèle adhérente.



Pour la rentrée 2016, les trois animatrices de l'association vous proposent de la couture, du plastique dingue, du scrapbooking et encore plein d'autres ateliers à découvrir. L'inscription à l'année, est de 60 euros (soit 4 euros/atelier/famille). Parce qu'il est aussi agréable de se retrouver entre adultes, la Symphonie Créative propose également des ateliers ADULTES au HANGAR, comme le dernier, autour de la capsule, qui a eu un grand succès.

## Inscriptions et informations :

Sur facebook La symphonie créative

Par téléphone : Annabelle

au 06 62 31 20 32

[lasymphoniecreative@gmail.com](mailto:lasymphoniecreative@gmail.com)

Nous vous attendons nombreux !!!!

### Programme

- 10 sept. : le semainier de la rentrée et porte ouverte
- 1 oct. : trousse fantaisie (couture)
- 15 oct. : A la découverte du plastique dingue
- 5 nov. : calendrier de l'avant
- 12 nov. : attrapes-rêves
- 10 déc. : déco de table de Noël
- 7 janv. : le mobile décoratif
- 21 janv. : drôle de doudou (couture)
- 4 fév. : le pochon fantaisie (couture)
- 11 mars : scrapbooking (album photo)
- 25 mars : déco de verre en fil alu
- 8 avril : la photo champêtre
- 6 mai : le printemps en folie (couture)
- 20 mai : le tee-shirt customisé
- 3 juin : bracelet brésilien

La symphonie créative organise le marché de Noël le samedi 26 novembre de 14h à 22h et le dimanche de 10h à 17h à la salle des fêtes d'Andilly. Si vous êtes créateurs, artisans et que vous voulez participer au marché de Noël contactez annabelle au 06 62 31 20 32 ou par mail : [lasymphoniecreative@gmail.com](mailto:lasymphoniecreative@gmail.com)

## TAS D'BEAUX JEUX



Association dont le but est de partager des soirées jeux de société. Nous vous invitons tous les premiers Vendredi de chaque mois à nous rejoindre à partir de 18h30, pour des jeux en famille et/ou stratégiques, à la Salle des Fêtes d'Andilly pour un moment ludique et convivial !! Vos jeux sont aussi les bienvenus !!

Après deux années d'activités, la section possède 32 jeux à elle... Si il y a des jeux qui vous intéressent et que nous n'avons pas, nous nous ferons une joie d'en parler et pourquoi pas de les acheter !

Nous profitons de cet espace pour remercier la Municipalité d'Andilly de nous avoir subventionné la banderole informative !

Rappel : les moins de 14 ans doivent être accompagnés. 1 € / personne par soirée.

David, Stéphane et Manu.

[tasd beauxjeuxandilly@gmail.com](mailto:tasd beauxjeuxandilly@gmail.com)

## SECTION TENNIS DE TABLE

Venez partager un moment de loisirs et de détente tous les mardis soir à partir de 20h30. Les débutants comme les plus expérimentés sont les bienvenus pour étoffer l'effectif et partager ensemble de bons moments autour du sport.

### Correspondant club :

Thierry 05 46 01 58 13

## L'ATELIER DE LACHATELLERIE

Association d'artistes d'Andilly et des communes environnantes.



Amateurs et autodidactes se réunissent pour partager leur expérience et leur passion pour les arts graphiques (huile, acrylique, pastel, aquarelle, dessin, croquis...). Pas de cours à proprement parler, mais des échanges suivant les techniques en fonction de l'expérience de chacun, et le tout dans un souci de mise en commun constructive, et la bonne humeur, bien sûr.

Tous les lundis après-midi de 17h à 19h dans un local mis à notre disposition par la mairie d'Andilly (au dessus de la salle des fêtes). Elles peuvent être l'occasion de travail commun sur un thème proposé par l'un des membres, de séances de croquis avec modèle, de sorties sur le terrain, ou simplement de travail libre. Reprise des activités le lundi 5 septembre à 17h.

A noter : notre exposition annuelle à CHATELAILLON – Espace Carnot, du 24 octobre au 06 novembre 2016. Venez nombreux !

### Plus d'informations :

<http://sites.google.com/site/atelierlachatellerie/>

Contact : [lachatellerie@laposte.net](mailto:lachatellerie@laposte.net)

Président : Jean-Paul GUERNIER

Tél. : 05 16 19 16 09

## ESPACE SOCIO-CULTUREL

### Le projet

Réhabiliter une maison de caractère en bâtiment structurant pour l'aménagement et le développement du centre bourg. Cet Espace Socio-culturel associera la valorisation du bâtiment existant à une nouvelle extension plus moderne, répondant aux exigences des utilisations et des utilisateurs. Cet édifice s'inscrit dans la volonté de redynamiser et de valoriser les espaces publics autour de la place de l'église. C'est la première pierre d'un chantier plus conséquent mais néanmoins enthousiasmant.

### La fonction

Cet Espace Socio-culturel sera partagé entre la bibliothèque municipale, gérée par l'association le Livre Nomade, et une maison des jeunes. La bibliothèque proposera un espace dédié à la jeunesse et un autre pour les livres adultes. La seconde partie du bâtiment sera consacrée à l'accueil des jeunes au travers d'un espace convivial et d'un espace de jeux. À l'extérieur, les jardins seront aménagés avec un mobilier spécifique en lieu de rencontre et de détente.



### Les dates à retenir

**2 septembre 2016**

Validation des offres en conseil municipal

**Mi septembre 2016**

Début des travaux de démolition

**Début octobre 2016**

Début des travaux de construction et d'aménagement

**Fin avril 2017**

Livraison du bâtiment

**Juin 2017**

Finalisation des aménagements extérieurs

### Le financement

Coût total des travaux : 320 000€/HT

### Subventions obtenues

- 11 000€/HT (Fonds parlementaire du Sénateur Bernard Lalande)
- 20 000€/HT (Fonds de concours de la CDC Aunis Atlantique)
- 81 475€/HT (DETR - Préfecture de la Charente-Maritime)

### Subventions sollicitées (en attente de réponse)

- 100 000€/HT (Conseil Départemental de la Charente-Maritime)

### Total des subventions

**212 475€**



## AVANCÉE DES TRAVAUX « LA PASSERELLE »



Les travaux de la salle La Passerelle entrent maintenant dans leur dernière ligne droite. Les aménagements extérieurs du bâtiment sont à 90% terminés alors qu'à l'intérieur les différentes pièces prennent forme et couleur. Le tableau prévisionnel est, jusqu'à présent, respecté par les entreprises et la date de livraison, pour la fin d'année, devrait être honorée. Le mois de septembre verra intervenir carreleurs, peintres et plaquistes. Très rapidement, la terrasse en bois, le chauffage, le traitement de l'air et les aménagements de stationnement seront réalisés par les différents corps de métier. Début juillet, Sylvain Fagot (Maire) et Alain Beneteau (Adjoint aux bâtiments)

ont fait visiter l'étendue du chantier à l'ensemble de l'équipe municipale et aux bénévoles des associations de la commune. Lors du conseil municipal du 19 juillet dernier, les élus ont fixé les tarifs et les règles de location de cette nouvelle salle qui sera ouverte à la location dès le mois de février 2017. Partant d'une feuille blanche et n'ayant aucun retour sur expérience, l'équipe municipale a décidé de proposer des tarifs attractifs pour cette première année. Un diagnostic complet sera effectué en fin d'exercice 2017 afin de juger la tarification adéquate.



### Solidarité et convivialité au rendez-vous !!!!

Les associations du village se réunissent pour vous offrir, un week-end solidaire et convivial au profit du Téléthon le vendredi 2 et samedi 3 décembre 2016.

#### Au programme :

**Vendredi 2 décembre 2016 à la salle des fêtes d'Andilly :**

- de 19h à 20h : l'association « Luma forme » organise une « Zumba party » - Inscriptions sur place et participation à partir de 5 € par personne au profit du Téléthon.
- A partir de 18h30 : L'association « Tas d'beaux jeux » vous attendra pour une soirée jeux spécialement dédiée au Téléthon – Les adhérents du club « Loisirs et détente » y viendront « taper » la belote tandis que ceux de l'amicale du Tarot viendront y tenter le chelem à partir de 20h30. Inscription sur place et participation de 1 €/joueur.

**Samedi 3 décembre 2016 :**

La traditionnelle marche, organisée par la Gymnastique volontaire au départ de Sérigny : Inscriptions à partir de 14h sur le parking de l'école pour un départ à 14h30. Deux parcours différents devraient permettre à chacun de marcher à son rythme pendant environ 1h30 à 2h. Une participation de 3 € sera demandée au profit du Téléthon.

Un après-midi animé vous est réservé à la salle des fêtes d'Andilly, à partir de 15h30 : Dans une ambiance festive où

## TÉLÉTHON 2016

chants, karaoké et jeux se succéderont avec l'association « Ima Djinn » et la participation des enfants des TAP (Temps activité périscolaire) du village

Vous pourrez venir déguster crêpes et vin chaud avec l'association du « Jardin en Folie », découvrir les nombreuses confections que vous proposeront les membres de la Bibliothèque « Le livre nomade », ainsi que l'association « La symphonie créative », encourager les cyclistes de l'amicale cycliste d'Andilly qui vous préparent une animation musclée... Jouer avec le club de photo pour savoir si vous connaissez bien votre village... Et collectionner les petits cœurs que vous proposent les enfants des écoles du village, par l'intermédiaire de Michèle Garnier, membre du CCAS d'Andilly...

En soirée, un dîner-spectacle vous sera proposé, organisé par toutes les associations participantes réunies, à la salle des fêtes d'Andilly.

Au menu, Apéritif - jambon de Vendée braisé sur lit de mojettes Charentaises – tartes aux fruits. Le spectacle sera donné par l'association « Les Zozos d'Aunis »

Participation de 10 € pour la soirée au profit du Téléthon - Réservation à partir du 31 octobre et jusqu'au 21 novembre 2016 inclus, à la Mairie (attention, nombre de place limité).

Le Centre Communal d'Action sociale d'Andilly, partenaire de cette manifestation au profit du Téléthon, avec l'ensemble des bénévoles des associations participantes comptent sur votre présence nombreuse pour qu'à nouveau générosité rime avec convivialité et que ce week-end résonne dans la joie d'être ensemble tout en contribuant à la lutte contre la maladie.

*Associations Andillaises pour le Téléthon*



## « FLEURISSONS NOS RUES »

Notre commune organise, avec le soutien du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin une opération de fleurissement des pieds de murs, dans les rues de notre village.

Il s'agit de nous organiser face à l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur les trottoirs, pratique interdite à compter du 1er janvier 2017, afin de préserver notre environnement et notre santé.

Notre Commune, adhérente à la Charte « Terre Saine », avait déjà anticipé la diminution de ces traitements chimiques dont le dernier passage a eu lieu en avril dernier : Nos agents communaux sont donc déjà particulièrement sollicités par cette évolution importante, qui nécessite de nouvelles méthodes de travail et une compréhension de la part de chacun. La Commune a dû également faire intervenir une « brigade » du Chantier d'insertion de la Briqueterie pour nous aider à faire face à l'envahissement de végétaux inappropriés. Il est certain, néanmoins, qu'un désherbage manuel, régulier et systématique de l'ensemble des pieds de murs, n'est pas envisageable au vu des moyens actuels dont nous disposons.

Nous testons donc par conséquent de nouvelles manières d'entretenir les espaces publics en joignant l'utile à l'agréable : tenter de repousser les indésirables, en les remplaçant par des variétés choisies qui contribueront à l'embellissement de nos rues.

Dans ce cadre, la commune vous propose de participer activement à cette amélioration de notre cadre de vie commun, en fleurissant vos pieds de murs. Le Parc du Marais Poitevin propose gratuitement à chacun de nous, des mélanges d'essences fleuries. Les graines de fleurs locales et vivaces contenues dans ces mélanges offrent l'avantage de ne pas nécessiter d'entretien, ni d'arrosage,

et sont l'occasion de garder un peu de cette nature qui s'infiltrait déjà dans notre village, en choisissant des variétés plus décoratives, que ne le sont les laitillons et les pissenlits

...

Pour un meilleur résultat les semis doivent être réalisés à l'automne, avant les premières gelées.

Vous avez dû également recevoir dans vos boîtes aux lettres une invitation de la Municipalité à la collecte de graines à partager ou échanger, afin de pouvoir varier les décors en sélectionnant des espèces différentes.

Nous vous confirmons donc le rendez-vous samedi 24 septembre 2016, à 9h30 à la Mairie, pour venir échanger vos graines récoltées durant l'été, choisir et récupérer les mélanges offerts par le Parc du Marais Poitevin et échanger conseils et pratiques devant un verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre participation nombreuse !



## TRAVAUX MAISON ECLUSIÈRE

Après les rénovations importantes des écluses d'Andilly et la création de mises à l'eau sur le Canal Marans-La Rochelle réalisées par le Conseil Départemental, la commune d'Andilly a souhaité poursuivre les aménagements de ce site unique en effectuant un important nettoyage du parc naturel des écluses. À ce travail de valorisation paysager, s'ajoute depuis quelques semaines une importante rénovation de la maison éclésièr. C'est donc l'ensemble des ouvertures qui sont changées pour améliorer le confort de notre éclusier, locataire d'une partie de cette maison, et permettre de maintenir en état ce bâtiment communal. Le montant de ces travaux s'élève à 18 419,78 €/ht. Une subvention à la Commission de Revitalisation du Conseil départemental a été sollicitée.



## SPECTACLE TAP DE FIN D'ANNÉE \_\_\_\_\_



Vendredi 24 Juin et Samedi 25 Juin, les enfants participant aux TAP avaient convié leurs familles afin de leur présenter des numéros de spectacle résumant une partie des nombreuses activités réalisées tout au long de l'année avec leurs animatrices et les intervenants extérieurs. Ils avaient réalisé les décors et les éléments de leurs costumes de scène.

Les plus jeunes ont chanté et dansé. Les plus grands après s'être affrontés lors d'une battle de Hip Hop et avoir fait rire l'assistance par leurs sketches façon questions pour un champignon, ont clos le spectacle par une chorale réunissant les deux écoles élémentaires.

La municipalité remercie l'ensemble du personnel qui s'est mobilisé pour permettre la réalisation de ce moment et félicite les enfants pour le spectacle.



## TAP ANNÉE 2016-2017 \_\_\_\_\_

Forte de son expérience de l'année précédente, l'équipe d'animation a concocté un nouveau programme d'ateliers TAP intégré au PEDT. Ce programme poursuit certaines activités qui ont été plébiscitées par les enfants afin qu'elles soient approfondies et il va aussi en proposer de nouvelles. Ainsi, pêle-mêle, les enfants auront du Hip Hop, de la musique, du skate, du graf, de la céramique, de l'aquarelle, du cirque, de la course d'orientation ... Au total, la municipalité consacrera 5000 euros pour les intervenants extérieurs pour l'année scolaire 2016-2017. L'IME et la maison de retraite de Marans continueront d'intervenir tout comme le Jardin en Folie et l'équipe d'animation proposera ses propres ateliers.

## ACM « LES MÔMES DU MARAIS » RENTRÉE 2016 \_\_\_\_\_

L'ACM « Les Mômes du Marais » gère désormais l'accueil de loisirs du mercredi après-midi, celui des petites vacances, les TAP et l'accueil périscolaire du matin et du soir. Sa directrice est Aurélie BERNARD et sa directrice adjointe Anaïs FAVRE.

Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent bulletin, la garderie devient un accueil périscolaire déclaré ce qui implique de nouvelles règles de fonctionnement.

Nous vous rappelons que l'inscription est obligatoire pour que l'enfant puisse être accepté et que les réservations se font au mois.

En cas de problème (retard, absences ou autres), vous devez joindre la directrice de l'ACM ou laisser un message au numéro suivant : **06 78 55 12 48**

**Merci de noter ce numéro ou de l'ajouter à vos contacts sur votre téléphone portable.**

Suite à la demande de la CAF, le conseil municipal du 19 Juillet a apporté un complément à la grille tarifaire pour l'accueil périscolaire comme indiqué ci dessous :

Régime CAF	Quotient Familial < 760 Tarif voté le 19 Juillet 2016	Quotient Familial >760
Garderie 30 minutes	0,80 euros	1 euro
Garderie moins d'une heure (goûter le soir)	1,75 euros	1,95 euros
Garderie plus d'une heure (goûter le soir)	2,20 euros	2,40 euros

Le tarif hors CAF est de 2,70 euros. Les tarifs sont applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2016.



## ETAT CIVIL

### Naissances

- 7 mai 2016, Marcus Justin SCHEYDER
- 20 mai 2016, Simon BIDAUBAYLE
- 11 juin 2016, Juliette Asuna GUÉRIN
- 22 juillet 2016, Lila Claudie Chantal LANDON
- 15 août 2016, Mathéo GRANGER

### Mariage

- 23 juillet 2016, Didier LHOMME et Laëtitia HAY

## PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Jeudi 13 octobre, 20h



Retrouvez-nous sur la page Mairie Andilly et retrouvez-nous sur le nouveau site internet

 [www.andillylesmarais.fr](http://www.andillylesmarais.fr)



## LES RENDEZ-VOUS D'ANDILLY-LES-MARAIS

### Samedi 4 septembre 2016

Exposition organisée par l'association Recherches Historiques, salle des fêtes d'Andilly.

### Mercredi 14 septembre 2016

Réunion publique « Journée citoyenne », salle des fêtes d'Andilly, à 20h30.

### Vendredi 7 octobre 2016

Cocktail d'opéra, récital en 4 actes, salle des fêtes d'Andilly, à 20h30.

### Samedi 8 octobre 2016

Troc de plants organisé par Le Jardin en folie au 18G rue du Grand Moulin, 10h à 17h.

### Vendredi 14 octobre 2016

Soirée zumba organisée par la Gymnastique Volontaire, salle des fêtes d'Andilly, à 19h30.

### Samedi 15 octobre 2016

2<sup>ème</sup> journée citoyenne.

### Dimanche 16 octobre 2016

Brocante de livres organisée par Le Livre Nomade, salle des fêtes d'Andilly, à partir de 9h.

### Lundi 31 octobre 2016

Fête de la citrouille organisée par Les Zozos d'Aunis à la salle des fêtes d'Andilly, à partir de 17h.

### Dimanche 6 novembre 2016

Bourse aux jouets organisée par L'Escalé, l'association des parents d'élèves d'Andilly, salle des fêtes d'Andilly.

### Vendredi 11 novembre 2016

Cérémonie du 11 novembre suivi du verre de l'amitié, rassemblement à 10h30 devant la Salle des fêtes d'Andilly.

### Samedi 26 novembre et dimanche 27 novembre 2016

Marché de Noël organisé par La Symphonie créative, salle des fêtes d'Andilly.

### Samedi 3 décembre 2016

Téléthon.

### Samedi 10 décembre 2016

Goûter de Noël organisé par l'Amicale Laïque, salle des fêtes d'Andilly.

NOUS SOMMES  
TOUS CITOYENS !



### L'embellissement de notre commune est un objectif permanent de notre équipe.

Des investissements conséquents sont réalisés régulièrement en ce sens. Toutefois, certaines personnes persistent à déposer illégalement des déchets ailleurs que dans les réceptacles prévus à cet effet.

Pour rappel, trois déchèteries (Andilly, Marans, Charron) peuvent recevoir vos détritres et le dépôt sauvage est verbalisable d'une amende allant de 68€ à 1 500€...

## BON PIED BON ŒIL, KLEBER

Ancien conseiller municipal sous deux mandats de messieurs Jardonnet et Fillonneau, patriarche de trois enfants, sept petits enfants et neuf arrière petits enfants, Kleber Foucher est aussi le doyen des hommes de notre village.

A bientôt 95 ans, les journées de ce retraité du monde agricole sont bien remplies...

Car après avoir cultivé 16 ans sur la commune de CHARRON, avoir exploité près de 92 hectares au Pavillon à ANDILLY pendant 17 ans (dont 12 en culture bio), le jardinage reste une de ses occupations favorites.

Durant près de deux heures par jour Kleber entretient son potager. Tomates, carottes, courgettes et autres cucurbitacées, toujours 100% bio, poussent stimulés par le jus de vers... En effet, adepte et précurseur de la lombriculture sur la commune, avec son ami Daniel Boutet, il prône le naturel. Cet élevage des vers de fumiers lui permet, grâce à leurs excréments, de faire pousser dans ses trois jardins potagers de splendides légumes qu'il consomme été comme hiver en potage.

Son hygiène de vie ne s'arrête pas là. Il se repose une à deux heures par jour pour la sieste, il ne cache pas déguster un doigt de cognac au petit déjeuner qu'il veut très copieux ainsi qu'au déjeuner. « Vacciné à la naissance » avec une goutte de gnôle dans une tisane de tilleul avant même de têter, dès son plus jeune âge, cette recette à su profiter à cet homme de près d'un mètre quatre vingt.

Après ses occupations culinaires, Kleber cherche en permanence à stimuler son esprit.



Que ce soit à la belote, ou au tarot, qu'il pratique respectivement depuis 1928 et 1976, il ne se passe pas une semaine, sauf souci médical, sans qu'il ne joue en Vendée ou au sein de l'association communale.

Et si l'idée vous venait de vouloir rencontrer ce Monsieur, toujours souriant, ouvert au dialogue sur tous les sujets, vous seriez bien avisé de vous rendre au marché de Marans qu'il fréquente assidument chaque mardi depuis 1950.

Ainsi, pour résumer, un esprit sain dans un corps sain, semble être l'adage qui caractérise le mieux notre doyen. Alerté et jovial chacun se félicite d'avoir un jour rencontré cet andillais.



# Infos pratiques

## Adresses & numéros utiles



### Mairie

30, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais

Tél. : 05 46 01 40 17 | Fax : 05 46 68 13 28

accueil@andillylesmarais.fr  
secretariat@andillylesmarais.fr  
www.andilly.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi et Mercredi : 14h - 18h

### Permanences

Les adjoints vous reçoivent le samedi de 9h30 à 12h



### Bureau de Poste

24, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais

Tél. : 05 46 01 40 45

Du mardi au samedi de 8h15 à 11h15



### Bibliothèque

#### Horaires d'ouverture

Lundi

de 16h30 à 18h30

Mercredi

de 15h30 à 17h30

Samedi

de 10h à 12h



### École maternelle d'Andilly Les Marais

Rue des sports 17230 Andilly Les Marais

Tél. : 05 46 01 44 51



### Ordures ménagères & déchets

Les emballages recyclables sont collectés, toutes les semaines, le mardi à partir de 6h

Les déchets ménagers non recyclables sont collectés, tous les 15 jours, le lundi à partir de 6h

Les papiers comme le verre doivent être déposés dans les points recyclage mis à disposition dans votre commune.

Le ramassage des déchets est effectué par CYCLAD situé à SURGERES.

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au 05 46 07 16 66 ou sur leur site [www.vals-aunis.com](http://www.vals-aunis.com).



### École élémentaire d'Andilly Les Marais

51, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais

Tél. : 05 46 01 45 06



### École élémentaire de Sérigny

Place de l'École 17230 Andilly Les Marais

Tél. : 05 46 01 40 30



### Accueil Collectif de Mineurs

École élémentaire d'Andilly Les Marais

Rue des sports 17230 Andilly Les Marais

Coordinateur culturel : 06 78 55 12 48



### Gendarmeries à proximité d'Andilly :

#### • BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE MARANS

31 Avenue de la Gare 17230 Marans

Tél. : 05 46 01 10 27 | Fax : 05 46 01 18 22

cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

#### • BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE NUAILLÉ-D'AUNIS

84 Grande Rue 17540 Nuaillé-d'Aunis | Tél. : 05 46 01 81 01

cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr



### Services de santé & autres

#### • PHARMACIE MARTIN

Place du Monument aux Morts

Tél. : 05 46 01 45 49

#### • ESPACE MÉDICAL

2 rue des Sports 17230 Andilly Les Marais

Orthophonistes 05 46 09 85 27

Médecin 05 46 68 53 33

Infirmières 05 46 01 40 01

Kinésithérapeutes 05 46 01 47 47

Dentiste 05 46 67 70 70

#### • AIDE À DOMICILE

ADMIR 05 46 01 95 29



### Numéros d'urgence

Pompiers 18 Police secours 17

SAMU 15 Enfance maltraitée 119

Sans abri 115 Appel d'urgence européen 112